



888*14 CHIFFRES DE LA ZONE DE GRATTAGE#

Litige foncier à Gbamakopé
Au-delà des mensonges et manipulations de la collectivité GBAMA, la vérité des faits

P 4

Scrutin du 21 juillet
La CPP fera cavalier seul « l'opposition est plurielle et les unions contre nature son sans avenir » selon Francis EKON

P 2



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0128 du jeudi 20 juin 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

EDITORIAL

L'opposition togolaise, la bataille en rang serré n'aura pas lieu

Entre boycotter les législatives et les empêcher, l'opposition togolaise a fini par abandonner tous ces sots projets pour enfin prendre part au scrutin législatif du 21 juillet. Adieu le retour des neuf députés au parlement trêve des marches et manifs de rue, place à présent à la reconquête des sièges perdus. Un semblant de dialogue en l'espace d'un week end et le tour est joué, les radicaux de l'opposition se résignent à y aller enfin !

Mais on était loin du bout du rouleau comment y aller ? Seul ou avec les autres une équation visiblement difficile à résoudre. Les heures s'égrènent au même titre que les espoirs de voir l'opposition s'entendre sur des listes communes. Le suspense a demeuré toute la journée du 19 juin date butoir pour le dépôt de candidature. Au coucher du soleil, rien à mettre sous la dent...et au finish la main tendue des partisans d'une liste commune de l'opposition restera suspendue en l'air sans que les autres la saisissent. Comme une jeune mariée, la Coalition Arc en ciel a attendu longtemps sur le perron de l'église avec un bouquet de fleur à la main, le CST n'est jamais venu pour les noces et les fleurs se sont fanées.

Aux dernières nouvelles, c'est le sauve qui peut, les uns et les autres devront compter sur leurs propres ailes pour espérer atteindre le firmament. Chaque parti est allé déposer ses listes aux dernières heures de la nuit. Une fois encore, l'union sacrée de l'opposition bute sur les intérêts égoïstes.

La multitude de partis politiques n'est elle pas symptomatique d'une opposition plurielle. Si des listes communes pourraient peut être permettre d'engranger quelques sièges la gestion de l'après élection serait un autre souci pour la famille de l'opposition qui en réalité n'en est pas une. A chacun ses oignons et pas d'union pour affronter UNIR. L'histoire semble simplement se répéter pour l'opposition et la loi du déterminisme ne pourra que s'appliquer au bout du compte : les mêmes causes ne peuvent que produire les mêmes effets...■

La Rédaction

Scrutin législatif prochain



Plein feu sur les têtes de listes dans le grand Lomé

P 3

L'opposition participe aux prochaines législatives après un semblant de dialogue

P 5

Après quelques malentendus, les militants de UNIR à



Tohoun forment désormais un bloc solide autour de la candidature du consul SOSSOU

P 3

Scrutin du 21 juillet

La CPP fera cavalier seul « l'opposition est plurielle et les unions contre nature son sans avenir » selon Francis EKON

Is seront 66 à défendre les couleurs de la Convergence Patriotique Panafricaine CCP le 21 juillet prochain date retenue pour l'instant pour les législatives de 2013. Le dimanche 16 juin dernier, et pendant que les autres partis de l'opposition s'interrogeaient encore sur leur participation ou non à cette compétition électorale, la CCP elle était en pleine cérémonie d'investiture de ses candidats au relais de la caisse à Lomé. Le parti dirigé depuis 15 mois Francis Mawuena EKON ne se montre pas démesuré dans ses ambitions pour ces élections. Il ne sera que dans 10 circonscriptions électorales sur 30 à savoir, Kozah, Binah, Dankpen, Doufelgou, Vo, Agou, Yoto, Lavé, Lac, et le grand Lomé.

Après la débâcle aux législatives de 2007, le parti à l'époque dirigé par Edem Kodjo connu une petite traversée de désert avec pour conséquence, une sorte de démobilisation de ses militants sur toutes l'étendue

du territoire national. La CCP revient aujourd'hui de très loin et fait face tout comme bon nombre de parti au problème d'implantation nationale. C'est ce qui explique selon son président, le choix du tiers des circonscriptions pour être présents à ces élections. Il faudra continuer par travailler après les élections pour une réimplantation du parti reconnaît on humblement à la CPP.

Actuellement, des voix s'élèvent au sein de l'opposition pour des listes communes aux prochaines législatives. Ce débat ne semble guère intéresser la CPP qui y voit des unions contre nature et sans avenir. Dans son allocution à l'occasion de l'investiture des candidats de la CPP, son président Francis EKON, a laissé entendre que : « Avec l'expérience de vingt ans de lutte politique ou des alliances de circonstances de toute nature ont été expérimentées sans grand succès et souvent sans lendemain, il ne serait pas



La CPP lors de l'investiture de ses candidats

responsable pour nous de faire l'économie des leçons à en tirer pour poser les conditions d'une union de l'opposition». Le porte étendard de la CPP ira plus loin en déclarant que si l'union est dirigée contre des personnes ou d'autres togolais, ils n'en sont pas preneurs. Voilà des prises de position qui vont valoir sans doute au leader de la CPP des critiques les plus acerbes à l'heure où la Coalition Arc en ciel fait des pieds et des mains pour des listes communes.

Il faut souligner que ce n'est pas la première fois que la CPP rame à contre courant dans l'opposition togolaise. Mais l'avenir finit toujours par donner raison aux prises de

positions parfois courageuses de ce parti visionnaire. Un regard rétrospectif sur le parcours politique de cette formation nous livre plusieurs enseignements. Déjà en 2002 ce parti avait attiré l'attention de l'opposition sur les risques d'un boycott des législatives, l'opposition continue toujours de payer les conséquences de cette erreur politique.

Après 10 ans de processus démocratique au Togo marqué par des affrontements parfois violents entre partis politiques, la CPP sera le premier parti à inviter l'opposition à revoir sa stratégie en privilégiant une alternance apaisée et là encore la Convergence Patriotique

Panafricaine a été traité de tous les noms d'oiseau. Mais quelques années plus tard le CAR et ensuite l'UFC deux poids lourds finiront par marcher sur les traces de la CPP.

Il faudra peut être rappeler que la CPP a été aussi le premier parti de l'opposition à parler d'un dialogue incontournable, un cri malheureusement entendu trop tard par ses pairs qui aujourd'hui quémangent ce dialogue. La CPP prendra encore une longueur d'avance sur les autres en annonçant à qui voulait l'entendre qu'il ne boycottera pas les prochaines législatives. Après avoir entretenu une tension inutile ponctuée par des manifestations violentes tous les partis politiques les plus irréductibles sont prêts à entrer en compétition et pour l'instant seule la CPP semble prête avec des candidatures déjà ficelées et présenté au public au moment les autres partis de l'opposition se cherchent. ■

P. Fabrice



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

LA FORMULE MAGIQUE EST : **888*14 CHIFFRES DE LA ZONE DE GRATTAGE#**



888*14 CHIFFRES DE LA ZONE DE GRATTAGE#

Eh oui! Pour recharger du crédit sur votre compte illico, plus besoin de taper le 880. Il existe une méthode plus courte et plus rapide.

Toujours à l'écoute du client, TOGO TELECOM à répondu à leur attente concernant le rechargement de compte illico. Mis à part la méthode "Vocale" initialisée en tapant le 880, désormais, il vous suffit de taper **888*14 CHIFFRES DE LA ZONE DE GRATTAGE#** et de lancer l'appel. Vous rechargez ainsi votre compte illico en quelques secondes.

Avec nos nouvelles offres, TOGO TELECOM essaie de vous rendre la vie encore plus facile. Pour tout renseignement, appelez le 112.

Scrutin législatif prochain Plein feu sur les têtes de listes dans le grand Lomé

De sources proches de la CENI une conférence de presse pourrait être organisée ce jeudi à 11 heures pour faire le point des différentes candidatures enregistrées dans le cadre du scrutin législatif du 21 juillet. Il faut dire que tout s'est fait dans la confidentialité la plus totale à tous les niveaux. Mais en attendant donc le rendez vous de la mi journée de ce jeudi pour situer les uns et les autres, la rédaction de votre journal s'est intéresser aux listes déposées par les différents partis politiques pour le compte de la plus grande circonscription électorale entendue le grand Lomé qui compte désormais 10 sièges à pourvoir contre 7 répartis par le passé entre la commune de Lomé(05 sieges) et la préfecture du Golfe (02 sièges). Les informations glanées ici et là nous ont permis de constater que presque tous les partis politiques désireux de prendre par à ce scrutin ont déposé des listes dans le grand Lomé contrairement aux autres circonscriptions électorale ou on fait des calculs en tenant compte des origines des leaders des partis politiques et surtout de l'implantation du parti. Ce



n'est pas le cas à Lomé considérée comme une ville cosmopolite ou tous les partis semblent être représentés à des degrés divers bien évidemment. Avec ses 800 milles électeurs potentiels, Lomé suscite beaucoup de convoitise. La plus part des leaders des partis ont choisi de tenter leur chance dans le grand Lomé on pourra citer par exemple la Coalition Arc-en-ciel qui positionne le leader du CAR Me APEVON Dodji comme

tête de liste dans le grand Lomé il en est de même pour la CPP avec Francis EKON comme tête de liste, ou encore Gerry TAAMA du NET, André Johnson lui conduira la liste de l'UFC, pendant que UNIR compte sur la Ministre Patricia Dagban pour peser lourd dans la balance en attendant de connaître le porte étendard du FRAC on peut tout simplement conclure que la bataille autour des 10 sièges de Lomé s'annonce très explosive

et tout pronostic semble très risqué eu égard à la nouvelle configuration politique au Togo. Il faut rappeler qu'aux dernières législatives, l'UFC avait pratiquement raflé toute mise avec 4 sièges sur 5 l'autre siège étant revenu au RPT. Aujourd'hui la donne a changé. Les vainqueurs de 2007 sont aujourd'hui fragilisés avec l'ANC qui sans doute partagera le même électorat que l'UFC le RPT lui a, fait place à UNIR qui fait ses

premiers pas sur le terrain électoral pendant que le CAR lui bénéficie du soutien d'une coalition sans oublier la CPP qui tente un come back après la débâcle de 2007. Les outsiders comme le NET et d'autres listes indépendantes pourraient jouer les arbitres dans ce combat titanesque que ne nous réserve le grand Lomé le 21 juillet prochain. ■

PF

Après quelques malentendus, les militants de UNIR à Tohoun forment désormais un bloc solide autour de la candidature du consul SOSSOU

Le choix des candidats qui doivent défendre les couleurs du parti UNIR aux prochaines législatives n'a pas été un exercice aisé. Contrairement aux autres partis confrontés au manque de ressources humaines pour établir des listes dans certaines circonscriptions, au parti UNIR, la pléthore de candidatures dans les 30 circonscriptions électorales, a plongé les responsables du parti dans un embarras total. Puisqu'on ne pouvait pas retenir tout le monde, il fallait coûte que coûte opérer un choix ce qui n'a pas manqué



J. Sossou, tête de liste UNIR Tohoun

d'entraîner des frustrations dans les rangs de ceux qui n'ont pas été choisis. Comme dans plusieurs localités Tohoun et

précisément le village de Kpékplémé a également connu des tensions suite au choix porté sur le consul Sossou. On n'a

craindre le pire à Kpekpleme mais au finish plus de peur que de mal. Les populations de cette localité favorable dans sa grande majorité au parti UNIR a vite compris qu'il fallait taire les divergences et former un bloc solide autour du candidat choisi par le parti en tout cas c'est l'essentiel du message apporté aux siens par M. DAIDE le candidat malheureux à la candidature. Celui-ci a demandé aux populations de Kpékplémé d'apporter tout leur soutien au consul Sossou tête de liste dans la circonscription de Tohoun ou les deux sièges doivent revenir

à un UNIR. C'est le même combat celui de la victoire de UNIR a précisé M. DAIDE. Voilà un véritable geste de fair play qui a permis de ramener la discipline et la sérénité à Kpekpleme. En tout cas ceux qui espèrent des mouvements dans ce village pour une bataille autour des candidatures attendront longtemps. Le Consul James Victor SOSSOU, lui a désormais tous les militants UNIR de Tohoun derrière lui pour rééditer l'exploit de 2007 en enlevant les deux sièges. ■

Dick Mensah

Le SYNJIT relance le débat du processus de convention Collective sectorielle de la presse privée

Les médias privés sont généralement perçus comme la vitrine de la démocratie en Afrique et particulièrement au Togo depuis l'avènement du fameux « VENT DE L'EST » ; toute fois avec cette panoplie d'organe au Togo, peu sont ceux qui arrivent à doter leur employé d'un statut digne de ce nom. Ainsi hormis les critiques de manque de professionnalisme, du non respect des règles de la déontologie et autres calomnie dont est victime le journaliste Togolais notamment des médias privés, peu de monde ou presque jamais s'intéressent réellement à la condition de vie du journaliste. Après le blocage d'une première tentative de signature de la convention collective : gage d'un mieux être du journaliste des médias privés, par la réticence des patrons de presse d'une part et le manque d'unanimité des journalistes de l'autre en 2011 à Kpalimé, le Syndicat National des



Journalistes Indépendants du Togo (SYNJIT) a décidé de prendre le taureau par les cornes en relançant le débat du processus de convention collective. En effet c'est un séminaire atelier organisé le 18 Juin dernier au siège de la Confédération Syndicale des travailleurs du Togo (CSTT) à nyékonakpoè avec le soutien financier du PASCRENA, qui a permis de consulter dans un premier temps les professionnels des médias privés sur les préoccupations du journalisme ensuite de recueillir leur avis sur le processus de convention collective

sectorielle. Pour le secrétaire général du SYNJIT, ce premier grand projet jamais réalisé et devant aboutir à la signature d'une convention d'ici 2014 n'est que le début d'une série d'ateliers à savoir sept (7) qui auront lieu dans les prochains jours, avant de laisser entendre que ce projet qui relance le débat sur la convention collective a pour but en réalité de définir les relations employeurs employés et par ricochet de permettre au journaliste de pouvoir jouir pleinement et vivre de leur profession. Invités d'honneur, les représentants des Ministères des travaux publics et de la

communication ont tour à tour encouragé le SYNJIT dans sa lutte de défense des intérêts des journalistes employés. Parmi les nombreuses communications, on pouvait noter celle présentée par François Agbo relatant de la nécessité d'une convention collective sectorielle pour les journalistes ; une convention qui prendrait en compte certaines inquiétudes comme le licenciement abusive des journalistes, contrat individuel de travail, fixer les droits et obligations de l'employeur ainsi que de l'employé, relation employeur employé bref une réglementation des conditions

de travail des journalistes. Une autre communication portait sur les procédures d'adhésion de la CNSS et ses prestations auxquels les journalistes ou stagiaires pouvaient prétendre. Répondant aux inquiétudes des journalistes Atadi Kokou n'a pas manqué de rappeler aux participants que même si les contrats verbaux étaient synonyme de durée indéterminée, un contrat écrit en bel et du forme de l'employeur était encore souhaitable. Au sortie des travaux en commission des avis et propositions en vue d'appréhender le besoin de la signature d'une convention collective sectorielle des médias ainsi que les démarches du SYNJIT à l'égard des autres syndicats, des patrons de presse et de l'Etat ont été prises en compte. Le SYNJIT est une association syndicale regroupant uniquement que les employés journalistes. ■

Charles Keyewa

L'opposition participe aux prochaines législatives après un semblant de dialogue

La politique est un art et les politiciens dans leurs actions quotidiennes, doivent avoir un minimum de logique et de bon sens dans les actes qu'ils posent. Samedi on a cru apprendre qu'à l'initiative de la coalition Arc-en-ciel un mini dialogue comme la plupart l'on désigné, s'est tenu incognito entre le pouvoir en place et certains partis de l'opposition dont l'Alliance Nationale pour le Changement(ANC) de Jean Pierre et le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR)de Dodji APEVON. Ces pourparlers sous la houlette de Mgr Nicodeme Barrigah auraient accouché de beaucoup de résultats clairs - on un peu partout. Parmi ces résultats on cite la libération d'une dizaine de personnes arrêtés et détenus dans le cadre des incendies même si du côté de la justice on explique autrement ces libérations. Tout compte fait, cela a participé à apaiser les tensions et ceux qui entretenaient le flou autour de leur participation ont fini par clarifier leur position.

En réalité, ce semblant de dialogue accepté par le gouvernement a permis aux partis radicaux de l'opposition de trouver un alibi aux yeux de leurs militants afin de prendre part au scrutin qu'ils voulaient boycotter pour les uns ou empêcher pour les autres. Après avoir tapé sur les tocsins pour dénoncer un scrutin mal organisé les voila



prêts désormais à prendre le départ le 21 juillet prochain. Et que dire des opportunités de dialogues manqués aux profits des marches et manifestations violentes de rue qui ont causé des blessés et d'énormes dégâts matériels pour le pays. On n'oubliera pas l'instrumentalisation des femmes qui ont exhibé leur nudité pour pratiquement rien. Tout cela pour finalement ça pourra ton se résumer. Comme le dit bien l'adage, il n'est jamais trop tard pour bien faire mais à l'avenir il faudra réfléchir aux actions qu'on mène quand on est un homme politique car le passé nous rattrape toujours. ■

Fab

L'ONG Solidarité & Développement

organise du 16 au 17 Août 2013, la 2ème édition de la Conférence de motivation et d'éclosion de capacités entrepreneuriales dénommée Université du Succès

Thème : "Oser pour réussir"

Lieu : Palais des Congrès de Lomé

Frais d'inscriptions : 10 000FCFA

Pour toutes informations contacter : (+228) 22 42 29 87 / 92 66 85 73 E-mail : asso_solidev@yahoo.fr

Litige foncier à Gbamakopé Au-delà des mensonges et manipulations de la collectivité GBAMA, la vérité des faits

Gbamakopé, localité située dans le canton de Djagblé (préfecture du Zio) ; Dans ce village, s'est déclaré depuis des années un litige foncier entre les collectivités KPASRA et GBAMA ; le tout sur fond de mensonges, de dilatoires et de manipulations des GBAMA.

Lorsqu'en 1958, Monsieur GUELIH Zékpo, Président du CUT (Comité de l'Unité Togolaise), section de Djagblé, tranchait en faveur de M. KPATSRA Apénouvon dans le différend qui l'opposait au sieur GBAMA Afangbédji, à propos d'un terrain sis à Djagblé au lieu dit « Pokédji », il était loin d'imaginer que bien des années après, cette affaire ressurgirait. En effet, le 20 septembre 1958, le Président du CUT, après une visite des notables sur le terrain au cœur du conflit, en attribuait la propriété à Monsieur KPASRA au cours du jugement qui eut lieu en présence des témoins des deux parties. « Le terrain appartient à KPATSRA Apénouvon », peut-on lire sur le procès verbal du jugement.

Plusieurs décennies plus tard, au mépris de cette décision, la famille GBAMA reviendra à la charge, réclamant à nouveau la propriété du terrain. S'engage alors une longue bataille judiciaire entre les GBAMA et les KPASRA ; bataille perdue sur toute la ligne par les GBAMA.

En effet, le jugement n° 178/97 du 31 octobre 1997 du Tribunal de Première instance de Tsévié en son audience publique ordinaire recevait en la forme la requête en date du 16 avril 1994 du sieur NLONKOUBE KPASSRA Homéfa. Au fond le Tribunal de première instance de Tsévié « dit et juge que le terrain Gbamakopé au lieu dit « Fokoédji », limité au nord par la piste secondaire AMELIBOME AVETA, au Sud par la propriété de DANKPO Atidogui, à l'Ouest par celle de GBEGLO Gadji et à l'Est par celle de AGAMAKOU Assou, est et demeure propriété de la collectivité KPASRA représentée par NLONKOUBE KPASRA Homefa » et « fait défense au

requis de troubler la requérante dans la jouissance de son droit.

Non satisfait de ce jugement du Tribunal de première instance de Tsévié, le sieur KOUDJODJI Djagbolou interjetait appel devant la Cour d'appel de Lomé qui en son audience du 25 janvier 2001 déclare « l'appel caduc et l'instance périmée » tout en « confirmant le jugement attaqué en toutes ses dispositions dont appel et condamne l'appelant aux dépens ». Précisons à ce stade qu'aucun pourvoi n'a été formé.

Plus loin, la Chambre civile de la Cour d'appel de Lomé dans son arrêt n°107 du 25 juin 2009 et vidant son arrêt avant-dire-droit N°205/05 rendu le 24 novembre 2005, a « déclaré l'intervention volontaire de la collectivité GBAGBA irrecevable, homologué en ses forme et teneur le rapport d'expertise du géomètre Abotchi Tchalla en date du 10 mars 2008 et en conséquence « met à néant l'arrêt N°17/03 du 23 janvier 2003 » et « statuant à nouveau, dit et juge que la parcelle querellée par les nommées AGBI Ezan et GBAMA Anani est partie intégrante du domaine attribué à la collectivité KPASRA par l'arrêt N°14/01 en date du 25 janvier 2001 », en conséquence, les déboute de toutes leurs demandes, fins et conclusions et condamne les défendeurs aux dépens. Un arrêt donc qui reconnaît une fois encore aux KPASRA le droit de propriété sur le domaine.

Cependant, lorsque le 15 septembre 2009, conséquemment à la décision de justice, Me MISSITE Alouandjou, Huissier de justice accompagné de forces de l'ordre, se rendent, sur sollicitation des KPASRA, sur domaine pour procéder à un état des lieux consistant en une vérification des limites du terrain, et en un recensement des parcelles occupées et non occupées, ils ont été pris à partie par des individus hostiles montés par les GBAMA. « Une fois sur les lieux, nous avons été pris à partie par des centaines d'individus hostiles, dont la plupart aurait



été appelée ou acheminée des localités environnantes la veille, par les adversaires de nos requérants (ndlr : les KPASRA). Après concertation avec les agents de la force publique qui nous assistaient, nous sous sommes retirés, pour éviter des affrontements directs avec lesdits individus », rend compte Me MISSITE dans son procès verbal. Plus grave, les GBAMA ont encouragé les acquéreurs de parcelles sur le terrain disputé à poursuivre les travaux entre temps suspendus suite à l'ordonnance n° 241 en date du 28 avril 2009 du Président de la Cour d'appel de Lomé.

« Des chantiers arrêtés, il y a quelques mois ... ont été repris voire achevés dans certains cas. Des bâtiments, dont l'élévation n'était pas terminée, sont maintenant couverts de tuiles ou de tôles ondulées. D'autres parcelles, qui étaient nues, portent maintenant des ébauches de bâtiment. Sur d'autres parcelles encore, des tas de sable et de gravier ont été déversés depuis peu, et des centaines de briques ont été alignées ou superposées », a noté Me

MISSITE après une nouvelle visite sur le terrain, le 16 octobre 2009.

Notons que pendant que le procès durait, le Chef du canton faisait du dilatoire et en profitait pour vendre. Les acheteurs ont continué par acheter malgré les annonces dans la presse et les multiples cessations de travaux. C'est dans ce climat qu'est intervenu l'arrêt N°15/12 du 16 février 2012 de la Chambre judiciaire de la Cour suprême mettant fin définitivement au litige en faveur toujours de la collectivité KPASRA.

Ayant perdu la bataille judiciaire, les GBAMA vont tenter de transposer le conflit sur le terrain politique. Ils saisissent alors la Présidence de la République qui ordonne une enquête menée par les ministères de l'Urbanisme et de la Justice. La conclusion est sans appel : les KPASRA sont bel et bien propriétaires du domaine disputé ! Un camouflet pour les GBAMA qui dans leur mauvaise foi avérée, vont tenter de noircir le Ministre de l'Urbanisme Komlan NUNYABU dont le seul crime est d'avoir pris l'arrêté

n°00577/MUH/SG/DGUDMHPI du 30 octobre 2012 portant approbation et autorisation de lotissement du terrain appartenant à la collectivité KPASRA.

Suite à cet arrêté, des géomètres soutenus par des forces de l'ordre se sont rendus sur le terrain le 26 avril 2013 pour le lotissement qui n'a pu se faire. En effet, des jeunes manipulés par les GBAMA soutenus par Togbui Afadjiga GBAMA VI, chef du village de Gbamakopé, se sont opposés, provoquant dans la foulée les forces de l'ordre qui durent utiliser la méthode forte pour les disperser.

Aujourd'hui, eu égard à la mauvaise foi des GBAMA qui refusent de se soumettre à une décision de justice et de surcroît de la Cour Suprême, l'indignation est grande au sein de l'opinion. Il faut ici rappeler tout un chacun au respect des décisions de justice. Et dans le cas d'espèce, une décision de la Cour suprême, dans un état de droit doit pouvoir mettre fin au procès. ■

La Loupe

L'Université du succès Un cadre de motivation et d'éclosion des capacités des jeunes entrepreneurs

Le Togo accueille du 16 au 17 août prochain, la 2^e édition de la conférence internationale de motivation et d'éclosion des capacités entrepreneuriales dénommée « Université du succès ».

L'initiative est l'Organisation non gouvernementale +Solidarité et Développement+, spécialisée dans le domaine du développement.

Pour son directeur exécutif, David Agbékoh, il s'agit d'« une méga conférence de motivation et d'éclosion de capacités entrepreneuriales et managériales ».

A en croire M. Agbékoh, le Togo, à travers sa jeunesse, a toutes les chances de se développer, si l'accent est mis sur la motivation, l'excitation et le bouleversement de la mentalité.

Au cours de cette conférence, les « motivateurs » venus du Togo et d'autres pays du monde, vont à travers leurs exposés, ateliers et témoignages, provoquer le « changer la mentalité des participants sur l'esprit de développement ».

Le thème retenu pour cette 2^e édition : « OSER POUR REUSSIR, Oser entreprendre, Oser faire la différence ».

Plus de 3 mille participants sont attendues à cette « université du succès ».

Q : Vous êtes le directeur exécutif de l'ONG SOLIDARITE & DEVELOPPEMENT, d'abord parler nous sommairement de votre ONG et ses activités ?

David Agbékoh : D'abord, je vous remercie avant toute chose pour ce bon travail que vous faites et qui permet de porter l'information envers la population, merci une fois encore.

Et donc, Solidarité et Développement est organisation à but non lucratif qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie des populations à la base à travers un développement intégral, durable et participatif.

Créé depuis 2009, nous sommes dans le développement à travers différents domaines, le domaine de l'éducation, la formation, l'environnement, le tourisme, la promotion du tourisme également et dans l'humanitaire également.

Nous sommes dans plusieurs domaines.

Q : La lutte contre le chômage des jeunes fait-elle partie de votre cheval de bataille ?

David Agbékoh : Effectivement, ça fait partie de nos axes majeurs le renforcement de capacité, l'accompagnement dans le domaine de l'élaboration et la gestion de projets, la création d'entreprise.

Actuellement, nous sommes en train de

former 500 jeunes dans différents groupes sur l'élaboration et la gestion de projets et programmes de développement et qui portent sur plusieurs modules.

Ces modules vont de l'aspect théorique à l'aspect pratique, également l'intervention de certains experts financiers sur la recherche de financement, donc définitivement, c'est pour permettre aux bénéficiaires qui sont principalement des jeunes à pouvoir se prendre en charge, à initier des projets, trouver des financements pour des projets. Nous travaillons sérieusement dans ce domaine.

Q : Est-ce cela, vous mettez sur le vocabulaire de l'Université du Succès ?

David Agbékoh : L'Université du succès, est un autre projet, c'est un de nos projets phares et que nous sommes déjà en train d'annoncer de cette manière, un projet qui aura lieu du 16 au 17 d'Août au Palais des congrès de Lomé.

C'est une méga conférence de motivation et d'éclosion de capacités entrepreneuriales parce que nous avons constaté qu'au-delà de la connaissance, de savoir comment créer une entreprise, gérer une entreprise comment initier un projet, gérer un projet, il y a un autre aspect qui fait qu'on puisse continuer, tenir, être persévérant, ça relève de la personnalité, ça relève de la mentalité.

C'est une conférence pour motiver, exciter, bouleverser la mentalité, changer la mentalité des participants sur l'esprit de développement,

En un mot, c'est dire aux participants que nous pouvons faire assez de choses.

Le thème de cette année est « OSER POUR REUSSIR, Oser entreprendre, Oser faire la différence, etc. ».

Q : Le thème est si évocateur, mais quels sont les objectifs que vous poursuivez par cette conférence ?

David Agbékoh : Au fait, l'Université du Succès reste un cadre d'échange. Nous nous sommes rendus compte qu'à la base, c'est pour nos pays, encore le Togo n'est pas du reste ce n'est pas les ressources humaines qui manquent, on en a, les ressources financières encore moins, mais c'est plutôt un problème de mentalité pour le développement, c'est-à-dire qu'il faut avoir la passion pour le développement, aimer son pays et travailler dans le sens du développement.

Nous pensons qu'il faut créer un cadre pour bouleverser la mentalité des participants, leur dire que nous ne sommes pas différents des pays qui réussissent, nous ne sommes pas différents de ceux qui réussissent et nous



pouvons en nous mettant ensemble surtout dans un esprit de solidarité, qui d'ailleurs est le nom de notre organisation, dans un esprit d'équipe en croyant en osant, nous pouvons faire assez de choses dans différents domaines qui puissent créer du boom dans notre pays.

Q : Justement, est-ce à un moment donné avez-vous constaté que les togolais n'aiment pas entreprendre ou bien ils ne veulent pas prendre le risque et vous voulez maintenant les pousser à agir et à s'auto-développer ?

David Agbékoh : Non, ce serait trop fort de dire que les togolais n'aiment pas entreprendre. Certes, il y a beaucoup d'initiatives qui se font mais nous pensons qu'on peut se remettre en cause, on peut dire que tout ce qui se fait actuellement, nous pouvons faire mieux.

Et ces genres de conférences sont organisées dans des pays développés donc c'est pour permettre aux gens de se remettre en cause de savoir que nous pouvons faire et qu'il ne faut pas aller enrichir les cimetières avec des idées, des projets, nous pensons qu'il faut partir héros, il faut se libérer de toutes idées de tous les projets et c'est maintenant etc.

Q : Est-ce que cette conférence peut favoriser la transformation de la vie des porteurs de projets ?

David Agbékoh : Effectivement, je voudrais dire au fait que le concept a été lancé l'année passée à l'Hôtel EDA OBA, mais pas de cette manière parce que cette année ce serait un boom et déjà nous avons de bons relais, de bons témoignages.

Il y a un chef d'entreprise actuellement qui travaille quelque part qui a démissionné, qui a monté son entreprise et qui partant de ce projet s'est dit qu'il ne s'accomplit pas dans ce qu'il est en train de faire, il est parti à une entreprise qui commence par marcher.

Q : Oser entreprendre vous l'avez bien dit, mais qui peut prendre part à cette grande rencontre et à quelle condition ?

David Agbékoh : Principalement c'est pour la jeunesse qui est notre cible principale. Mais, toute personne intéressée peut venir également.

La condition, c'est une participation modique de 10 000 FCFA pour ces deux

jours de conférence qui inclut le kit, le programme etc.

Ce n'est pas juste une formation, mais c'est un cadre pour nous dire qu'on peut repartir transformer.

Q : Mais entre nous, est ce que 10 000 FCFA n'est pas trop pour la bourse du togolais moyen ?

David Agbékoh : Oui mais en matière de développement, d'engagement, il faut payer un minimum de contribution pour son développement.

On pouvait le faire à zéro franc mais il n'y aura pas d'engagement et 10 000 c'est le maximum.

Nous avons eu un expert d'un pays qui a dit que ça ne se fait pas comme ça ailleurs et donc nous pensons que 10 000f une fois par an, on peut participer à cette conférence d'où on partira avec de nouvelles idées avec de nouveaux engagements avec une certaine fierté.

Q : Ca va durer combien de jours l'Université du succès ?

David Agbékoh : Deux jours pleins de conférences avec beaucoup de motivateurs qui vont intervenir, beaucoup d'échanges avec les participants.

Q : Rien que des togolais ou bien des étrangers ?

David Agbékoh : La grande majorité sera les togolais. Mais également, il y aura des étrangers qui feront le déplacement de Lomé pour prendre spécialement part à cette université du succès.

Q : A quel moment aura lieu cette conférence ?

David Agbékoh : C'est le 16 et le 17 Août prochain au Palais des congrès de Lomé. Les inscriptions ont déjà commencé ça peut se faire jusqu'à fin juillet.

Q : Et où ?

David Agbékoh : A notre bureau qui se trouve ici à Lomé au niveau de la GTA au premier étage de l'immeuble ORABANK.

Les tickets d'inscription sont déjà disponibles et les participants peuvent nous appeler sur (+228) 22 42 29 87/ 92 66 85 73/ 99 71 57 76 ou nous écrire sur : asso_solidev@yahoo.fr.

Q : Et votre mot de la fin ?

David Agbékoh : C'est pour vous dire merci d'abord, et dire à tous les Togolais que nous pouvons faire beaucoup de choses au-delà des difficultés que nous avons.

Nous pensons que nous sommes un bon pays, un pays riche et qui peut devenir la deuxième Dubaï du monde si nous nous mettons sérieusement et ensemble à travailler. Nous avons trop de richesses humaines pour relever ce challenge. ■

Mondial 2014

Des guéguerres aux primes, le Togo perd finalement son billet pour le Brésil

Le Togo manquera une fois encore au grand banquet mondial de foot qui s'organise au Brésil l'année prochaine. Il faut dire que personne n'aura retenu les leçons qui ont suscité l'absence du Togo en 2010 en Afrique du Sud. A peine avait-on joué la CAN 2013 que les vieux démons ont resurgi ; guéguerre entre fédération et joueurs par ici, problème de prime du match par là bref c'est une fédération avec tous ses joueurs qui étaient en mauvaise posture. Si les propos d'après CAN 2013 ont coûté la place à certains joueurs à l'instar du sociétaire de Tothenam, Sheyi Adebayor et de son compatriote le portier Agassa Kossi, qui fustigeaient tous deux leur Staff après avoir

passé presque une semaine dans les couloirs de l'hôtel où ils ont été logés, la fédération Togolaise de Football quand à elle n'aura pas tiré grands choses de cette mésaventure. Ainsi cette manière de faire les choses à moitié serait-elle un inné de Gabriel Améyi et les siens de la FTF se pose-t-on la question de savoir. En effet, sachant bien que les Eperviers livreront un match capital le 14 Juin, en terre Libyenne ce qui marquait déjà des défections au sein du groupe de Didier Six, des mesures n'ont quand même pas été prises pour régler aux joueurs la prime du match contre le Cameroun ; dans cet atmosphère incertain de toucher leur du, nombreux sont



ceux qui ont décampé avant d'être rappelé, payé et pris leur envol ce même Jeudi. C'est sans entraînement que les Eperviers auront livré bataille vendredi

dernier, le score nous le connaissons tous 2-0 en faveur des Libyens. Des erreurs qui payent cache. Si également au Cameroun l'Etat charge dans le

marbre l'exception 'autonomie de la FECAFOOT entendez par là Fédération Camerounaise de Football de par l'arrestation de son Président IYA Mohammed dans les turpitudes semblables à la situation au Togo, l'Etat Togolais quand à lui semble peu pressé et en guise de consolation rejette la faute d'un côté sur l'attitude peu professionnel des joueurs qui en réalité avaient plus à gagner que de perdre et de l'autre sur la dérive autoritaire et préoccupante des faits et gestes de la FTF. Mais on comme on le dit souvent, au pays de Docteur KAOLO on ne prend jamais le taureau par les cornes mais la queue. ■

Charles keyewa

Extension du tronçon Golf club-Toglekopé
Le premier coup de pioche donné

Nul n'est sans savoir que depuis un certain temps, la politique du développement des infrastructures routières est devenue le cheval de bataille du gouvernement togolais. Ainsi, l'aménagement, la reconstruction et la modernisation des routes urbaines tant nationales qu'internationales et à fort potentiel économique sont devenus la priorité du gouvernement.

Pour s'en convaincre, le lancement des travaux d'extension du tronçon Golf club-Toglekopé sur la nationale N°1 le vendredi dernier sur le site de la base vie de l'entreprise Sogea Satom à Toglekopé. Le coup de pioche a été donné par le représentant du chef de l'Etat, le ministre d'Etat, ministre des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation, M. Solitoki Magnim Esso en présence de plusieurs autres membres du gouvernement et de diverses personnalités. Les différents travaux à effectuer englobent la réhabilitation et l'assainissement du tronçon précité ainsi que de quatre autres rues de la capitale notamment, les rues Avenue François Mitterrand (0,85 km), Avenue Nicolas Grunitzky (0,76 km), Avenue de la Libération prolongée (2,08 km) et Avenue des Hydrocarbures (1,48 km). Rappelons que les premiers travaux de bitumage de ce tronçon, un maillon essentiel de la nationale n°1 présentent quelques insuffisances de nature à entraver la libre et saines circulation des usagers de la route. Le nouveau projet lancé vient combler ces manquements. Il consiste en l'occurrence en l'élargissement de la plate-forme qui se présentera sous forme de deux chaussées de 13 m séparées par un terre-plein de 3 m bordé de deux trottoirs de 1,5 m de large avec en bonus une bande d'arrêt d'urgence de 2 m de large.

Pour ce qui est du second projet, celui de l'aménagement des quatre rues de Lomé, il sera



procédé de la même manière avec la réalisation des ouvrages de drainage et surtout de mise en couche de fondation des chaussées existantes. Les travaux s'effectueront sur une durée de 12 mois et les coûts s'élèvent à 10.259.305.611 F CFA. L'opportunité est ainsi donnée de rappeler que cette politique du développement des infrastructures routières est saluée par la majorité des togolais ainsi que les bailleurs de fonds, aussi le ministre des TP se réjouit-il de la poursuite de cette politique de grands travaux publics du Chef de l'Etat ainsi que de l'appui de la BOAD représentée en la circonstance par son directeur départemental et représentant, M. Koné Modibo. La cérémonie de lancement a en outre été marquée par la présentation des maquettes des projets par le directeur général des TP, M. Kanfitine Tchédé Issa. Il est clair que la route du développement passe par le développement de la route. ■

Démocrate K.



**COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE
(CENI)**
Tél. (00228) 22 53 61 00/22 53 61 02

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

N° 049 /2013/P/CENI

COMMUNIQUE DE LA CENI

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance du public que toute association nationale ou toute personne physique désireuse d'observer les élections législatives du 21 juillet 2013 doit impérativement se conformer aux conditions suivantes :

1. Concernant l'association :
 - a) L'association doit fournir une copie de son récépissé d'enregistrement et un exemplaire de ses statuts.
 - b) L'association ne doit pas être membre d'un regroupement d'associations ou d'une institution déjà accréditée pour l'observation.
 - c) L'association doit être en mesure de prendre en charge ses observateurs.
 - d) L'association doit indiquer la zone de déploiement envisagée, le nombre d'observateurs à déployer et fournir leurs curriculums vitae certifiés.
2. Concernant les observateurs :
 - a) Etre membre de l'association sollicitant l'accréditation.
 - b) Ne pas être membre d'une structure de direction de parti politique.
 - c) Ne pas être membre de la CENI ni délégué de parti politique auprès de la CENI et de ses démembrés.
 - d) S'engager sur l'honneur par écrit à :
 - ne pas participer à la campagne électorale en faveur d'un parti politique, d'un regroupement de partis politiques ou d'un candidat ;
 - respecter les règles de l'observation électorale définie par la CENI ;
 - respecter les règles de procédure de la grille d'observation électorale de la CENI pour la rédaction du rapport ;
 - s'abstenir de toute déclaration publique y compris dans les médias avant la fin complète du scrutin.

La CENI rappelle par ailleurs que, l'accréditation à observer les élections n'est pas individuelle. Elle se fait en deux temps ; d'abord elle est délivrée à l'association qui postule, puis à chacun des observateurs qui doivent travailler sous la responsabilité de l'association accréditée.

Tous les dossiers ainsi constitués doivent être déposés au siège de la CENI au plus tard le lundi 24 juin 2013 à 12 heures.

Fait à Lomé, le 14 JUIN 2013

Le Président

Angèle Dola A. AGUIGAH



LE SAVEZ-VOUS? DU NOMADE WIFI POUR CONNECTER 5 UTILISATEURS A LA FOIS.



Vous avez la clé HELIM Nomade? Mais il y a encore une option très bénéfique pour travailler en groupe. HELIM NOMADE WIFI vous offre les mêmes qualités que la clé HELIM Nomade. Mais en plus...

LIRE LA SUITE

VOUS ALLEZ AIMER TRAVAILLER EN GROUPE!



Avec votre clé haut débit HELIM Nomade, arrivez-vous à fournir assez de temps de connexion pour toute la famille ? Et vous qui êtes dans les PME? Avez-vous la connexion adéquate pour votre petit personnel? Que dire alors des associations qui organisent des camps-chantier avec les touristes? Avez-vous la connexion

Internet idéale pour les réunions du staff en pleine zone rurale?

Désormais vous avez **HELIM NOMADE WIFI**, le routeur discret qui vous permet de vous connecter en groupe à très haut débit. En plus de vous, 4 personnes peuvent également se connecter au même moment. Fini les demandes du genre "Passes-moi ta clé pour quelques minutes", "Tu permets ? Je vais juste consulter mes e-mails", etc. Vous êtes connecté et avec vous, vos enfants, vos amis ou vos collègues. Actuellement, TOGO TELECOM met à votre disposition **le pack HELIM NOMADE WIFI, composé :**

- **d'un (1) routeur**
- **d'une (1) carte SIM avec activation Internet et**
- **d'un (1) forfait HELIM Nomade PLATINUM, haut débit illimité d'un mois, le tout à seulement.99 000 F CFA**

NOS OBJECTIFS SONT CLAIRS.

La vision de TOGO TELECOM n'est plus un secret pour personne : dans la vulgarisation des TIC, les outils de communication doivent s'adapter aux différents modes de vie de la population. En fixité ou en déplacement, en groupe ou en solitaire, en entreprise ou à la maison, nos outils varient par leur fonctionnalités mais vise le même but: rendre vos communications plus aisées. Avec les offres haut-débits de TOGO TELECOM et les diminutions de tarifs, communiquer devient une routine.